



Brabant wallon ■ la jeune Province



UCL
Université
catholique
de Louvain

APOGIA
CENTRE SPORTIF DE HAUT NIVEAU
LOUVAIN-LA-NEUVE

Centre de formation pour sportifs de haut niveau :

la qualité du projet néolouvaniste reconnue

La commission indépendante chargée d'auditionner les villes candidates à l'accueil du Centre de formation pour sportifs de haut niveau de la Communauté française a classé Louvain-la-Neuve et Liège ex-aequo.

Le consortium formé par la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, l'UCL et la Province de Brabant wallon ne peut que se réjouir de ce résultat, car il témoigne de la crédibilité et de la richesse du dossier que Louvain-la-Neuve a défendu, ce 24 mai 2011, devant la commission. La veille encore, le projet avait été donné pour battu par les tenants du projet liégeois.

Le comité d'experts a valorisé le fait que les fédérations et les sportifs de haut niveau seront totalement prioritaires dans les infrastructures propres d'APOGIA. Il a aussi pu noter qu'APOGIA pourra rentabiliser socialement et économiquement ses installations, évitant de la sorte d'être un ghetto isolé. Enfin APOGIA aura des coûts d'exploitations optimisés par la mutualisation de nombreux services avec le Centre Sportif de Blocry.

La localisation centrale et l'accessibilité aisée par tous moyens de locomotion – réclamée par les sportifs les plus prestigieux -, le bassin scolaire qui regroupe tous les réseaux, du fondamental au supérieur, accessible à pied et en vélo, tout comme l'espace urbain d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, lieu de vie pour les sportifs, sont autant d'atouts qui valorisent le projet APOGIA, aux yeux des experts et du grand public.

Les experts ont pu entendre, de la part des membres de la délégation, que la Province du Brabant wallon avait décidé de porter sa subvention à hauteur de 7 000 000 d'euros dans la construction d'APOGIA, soit 2 000 000 de plus qu'initialement prévu. Près de 40 000 000 d'euros sont déposés dans la corbeille d'APOGIA, en économies à l'investissement, et près de 2 000 000 d'euros en économies de fonctionnement annuel.

Les experts ont apprécié que le projet APOGIA réponde en tous points au cahier des charges, entre autres en termes d'unicité et de compacité du site retenu. De plus, les représentants d'APOGIA ont démontré qu'ils disposaient de l'espace nécessaire pour implanter la seule piscine de 50 x 25 m qui réponde au cahier des charges.

Le consortium s'étonne cependant que ce résultat ait été rendu public, dès 16h00, ce 24 mai 2011, alors qu'il devait être réservé au Gouvernement de la Communauté française, à qui appartiendra la décision ultime.

Contact presse : Marc Francaux, coordinateur du projet de LLN : 0474 39 80 31